



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2021



Numéros utiles

Médecin de garde **15** (SAMU)
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** / portable : **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie et fourrière animale
de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00
02.98.68.52.44

Mail : saint.derrien@wanadoo.fr
Site Internet: www.saint-derrien.fr

Le port du masque est obligatoire.



NAISSANCE :



✧ **Lyana BODÉNÈS** née le 26 octobre 2021

DÉCÈS :



✧ **Jean RIOU** décédé le 27 novembre 2021

plus d'informations sur
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Coronavirus,
protégeons-nous
les uns les autres.**
Retrouvez les bons gestes.



Liste électorale 2022

En 2022 auront lieu les **élections présidentielles** (10 et 24 avril) et les **élections législatives** (12 et 19 juin). Pour faire valoir votre droit de vote, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour faire la démarche :



- soit **sur internet** : www.service-public.fr avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité
- soit **en mairie** avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le cerfa de demande d'inscription n° 12669*02



Les vœux du maire à la population auront lieu le

vendredi 7 janvier 2022 à 18h30 à la salle polyvalente.

Vous êtes tous conviés à partager ce moment, dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur.

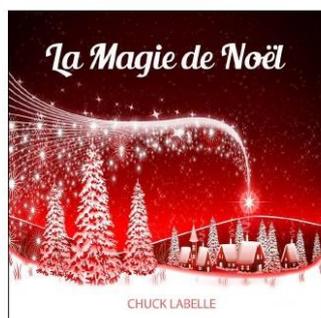




Voici le programme des prochaines vacances scolaires :



Programme d'activités du 20 au 31 décembre.



Lundi 20:
Décoration
personnalisée
pour le sapin



Mardi 21 :
« Autour de la
laine »



Mercredi 22 :
Petits sablés
de Noël



Jeudi 23 :
Centre de
table et
couronne de
Noël



Vendredi 24:
Origami, Paper
toy et pliage de
serviettes



Lundi 27 :
Carte de vœux



Mardi 28 :
Création de
décorations de
table



Mercredi 29 :
« Crêpes party »



Jeudi 30 :
Calendrier de la
nouvelle année



Vendredi 31 :
« On se met sur
son 31 »
Film et pop-corn



Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants. **FERMETURE EXCEPTIONNELLE le 24 à 17h30 et le 31 à 17h30.**

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur <https://alshplounstserstder.jimdofree.com>

Bibliothèque Lenn ha dilenn

**TÉLÉTHON 2021
3 & 4 DÉCEMBRE**

Cette année, les bénévoles de la bibliothèque seront à nouveau présentes au téléthon, avec la vente de livres. Nous allons aussi proposer à la vente, une pochette contenant plusieurs livres pour un prix minime. N'hésitez pas à venir voir le stand.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël, du 19 décembre au mardi 4 janvier. Les permanences reprendront le mercredi 5 janvier 2022 à 17h.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous et toutes !

Stumdi : formation langue bretonne

L'organisme de formation Stumdi propose plusieurs **formules de formations/stages** pour répondre aux différents besoins de formation des apprenants bretonnants sur le chemin de la maîtrise de la langue. Cette formation est **qualifiante et diplômante** (DCL – Diplôme de Compétence en Langue).

PROCHAINE SESSION : 05/01/2022 → 08/07/2022.
(Session suivante : Septembre 2022 → Mars 2023)

Cette formation est proposée sur 7 sites sur 3 départements : Finistère (BREST, LANDERNEAU), Côtes d'Armor et Morbihan.

Un [service d'accompagnement](#) interne permet d'aider les demandeur·euse·s d'emploi qui le souhaitent à optimiser leur recherche d'emploi pendant et après la formation.

Organisme agréé, cette formation peut être prise en charge selon différents dispositifs. Public : demandeur·euse·s d'emploi, salarié·es, demandeur·euse·s d'emploi et individuels.

Contactez-nous pour avoir plus d'informations :

02 98 21 39 94 / contact@stumdi.bzh

www.stumdi.bzh



LES MERCREDIS DE L'EQUIPÔLE

Pays de
Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PARC ÉQUESTRE
L'Équipôle

La première journée des « Mercredis de l'Équipôle » s'est déroulée

le mercredi 17 Novembre et a conquis la trentaine d'enfants venus participer aux ateliers.

Il reste encore quelques places sur la prochaine date, le **mercredi 15 Décembre**, ne perdez pas de temps pour inscrire vos enfants.

Moyennant une inscription de **7 € par atelier**, vos enfants pourront choisir entre 3 ateliers d'une durée de 1h30 chacun, avec 2 créneaux horaires au choix : 10h et 14h.

Et pour fêter la fin d'année, venez déguisés.

Les 3 ateliers se dérouleront autour du thème de Noël.

Atelier : Fabrication d'un cheval-bâton, avec « Le Chapelecteur »

Atelier : Travail du cuir (à partir de 6 ans), avec MaiwK Sellier

Atelier : Médiation équine, avec Ar Kezeg Bihan

Et pour vous réchauffer ou profiter d'un moment sucré ou salé, « Le péché mignon - Coffee Truck » sera présent à l'Équipôle toute la journée !

Les dates 2022 seront annoncées prochainement.

Pour une réservation ou un renseignement, merci de nous contacter au **02 98 24 80 23** ou par email à l'adresse contact@equipole-paysdelandi.com



CCPL : défi jardin zéro déchet

Le défi jardin zéro déchet, 8 mois pour faire de mon jardin une ressource !

Le défi jardin zéro déchet débute très prochainement dans le Finistère. Vous avez un jardin et vous habitez sur le Pays de Landivisiau ?

Piloté par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et le Symeed29, Syndicat mixte pour la gestion durable des déchets en Finistère, chaque habitant volontaire sera accompagné pendant 8 mois, de mars à octobre 2022.

L'objectif de ce défi est d'aller vers une logique circulaire au sein de votre jardin en utilisant les déchets verts comme des ressources naturelles. Le défi jardin zéro déchet vous permet d'apprendre différentes techniques de jardinage au naturel pour diminuer le temps passé à entretenir votre jardin et éviter les trajets en déchèterie.

Durant cette période, un état des lieux est dressé dans votre jardin afin de fixer les objectifs à atteindre pour améliorer vos pratiques. Vous bénéficiez d'astuces et de conseils techniques dispensés par des professionnels pour approfondir vos connaissances, aller vers un jardinage raisonné et mettre en place les bonnes pratiques (technique du compostage, du broyage, du paillage, du mulching, etc.).

Vous souhaitez y participer ?

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com



Compte-rendu réunion conseil municipal 22/11/2021

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 octobre 2021.

Monsieur le Maire décide de débiter la séance dans l'ordre suivant :

1 – EPF Bretagne : convention pour l'accès au logiciel de consultation DVF (Demandes de Valeurs Foncières)

Monsieur le Maire présente la question.

L'EPF Bretagne propose aux collectivités bretonnes d'accéder gratuitement à un logiciel permettant de consulter les données relatives à toutes les mutations foncières et immobilières ayant eu lieu sur le territoire breton depuis 2007.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention de partenariat avec l'EPF Bretagne relative à l'accès à l'outil de consultation des données DVF, ci-annexée.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention.

2 – Recensement de la population 2022 – INSEE : rémunération des agents recenseurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit :

- 1,40 € par formulaire " bulletin individuel " rempli
- 1,00 € par formulaire " feuille logement " rempli
- 1,00 € par dossier d'adresse collective

Les agents recenseurs percevront 100 € brut pour la formation et la tournée de reconnaissance.

La collectivité versera aux agents recenseurs un forfait de 100 € pour les frais de transport.

Dit que ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui restent à la charge de la commune

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2022.

3 – Convention territoriale globale 2022-2025 entre la Caf, le CD 29, la CCPL et les communes du territoire

Dans le cadre d'une démarche nationale, la Caisse d'allocations Familiales (CAF) réorganise ses interventions auprès des collectivités locales en développant une démarche fondée sur le partenariat et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la convention territoriale globale telle que définie avec la Caf et les autres collectivités partenaires.
- de préciser que la convention est conclue du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer la convention, ci-annexée.

4 – Budget commune : décision modificative n° 5

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à inscrire les virements de crédits comme indiqués ci-dessous, sur le budget commune de l'exercice 2021 – en section d'investissement

CRÉDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	94	Constructions – réhabilitation local infirmiers	11 074,00 €
21	2158	104	Autres installations, matériel et outillage technique – balayeuse mécanique	660,00 €

CRÉDITS A RÉDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	86	Installation matériels et outillages techniques – voirie	11 734,00 €

5 – Questions diverses

Animateur jeunesse Saint-Derrien / Saint-Servais : Mme Carole LE LAMER présente le profil de la candidate qui sera recrutée à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 19h00 à la salle de conseil municipal de la mairie.

Syndicat Mixte
de Pont An Ilis

Mairie de PLOUGOURVEST - Finistère



NOUVEAU ARTICLE DE PRESSE

Le Syndicat Mixte des Eaux de Pont An Ilis avait délégué en 2007, la compétence SPANC à la Société SUEZ de Saint-Pol-de-Léon (29) pour réaliser les contrôles des Assainissements non collectifs sur le territoire du Syndicat.

Lors du dernier comité syndical, en septembre dernier, le Syndicat a décidé de déléguer son service d'assainissement non collectif à la Société **Eau du Ponant** basée à Guipavas (29) à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 6 ans.

Les Eaux du Ponant aura pour missions :

- Le diagnostic et le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations
- Le contrôle de conception et de réalisation des installations nouvelles ou réhabilitées
- La gestion du service public et assurera la relation avec les usagers-recouvrements des redevances ANC
- La tenue à jour de l'ensemble des bases de données

A compter du 01 janvier 2022,

Eau du Ponant facturera directement aux usagers les prestations suivantes :

Désignation du prix	Prix et hors redevances Valeur de base au 01/01/21
Contrôles périodiques des installations existantes sur demande (ex : cession immobilière)	150,70 € TTC/installation
Rendez-vous non respecté à partir de la 3 ^{ème} visite	33,00 € TTC /installation
Installations neuves ou réhabilitées : contrôle de conception et d'implantation	83,60 € TTC / projet
Installations neuves ou réhabilitées : contrôle de réalisation	114,40 € TTC / projet

Pour toutes demandes de réhabilitations d'un Assainissement non collectif, une étude de sol ainsi qu'une fiche de renseignement, téléchargeable sur le site de la commune ou sur www.eauduponant.fr, sont à déposer en Mairie.

Pour toutes demandes de renseignements, veuillez contacter la Société Eau du Ponant

au 02.29.00.78.78

Adresse postale : 210 boulevard François Mitterrand- CS 30117 Guipavas - 29802 BREST CEDEX 2

mail : contact.conformite@eauduponant.fr

Nadège RIOUAL, Secrétaire du syndicat reste également à votre disposition en Mairie de PLOUGOURVEST

☎ 02.98.68.53.49. ✉ par mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr



❖ **Garde d'enfants :**

Nous sommes à la recherche d'une personne pour **garder nos 3 enfants** (garçon de 9 ans et 2 filles de 3 ans) **à domicile** en périscolaire. Peu importe votre âge, vos diplômes... si le feeling passe! En résumé :

- 1 à 2H après certains jours d'école
- quelques mercredis
- quelques jours pendant les vacances scolaires

Tout cela, en fonction d'un planning perpétuel de 6 semaines. Ce serait à partir du mois de janvier.

N'hésitez pas à nous contacter : **06.81.30.23.27.**

- ❖ **Lecture :** Pour tous ceux qui aiment la lecture, M. Jean Louis HELY a écrit une disparition mystérieuse qui parle d'amour et du confinement. 8 pages. 2 € l'exemplaire. Sur commande. Contact : **09.63.60.62.95.**

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

***Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail.***

Rédaction / conception / impression du bulletin municipal : mairie de Saint-Derrien

Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de la collectivité en adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante :

protection.donnees@cdg29.bzh

Le prochain bulletin paraîtra début janvier 2022. Merci de faire parvenir vos articles avant le 20/12/2021.

GRATUIT

Vas-y

CONFERENCE
Chez moi, j'y suis en toute sécurité
Prévenir les risques domestiques et savoir réagir

PLOUVORN
Espace du Plan d'eau
Salle Roger Lerrol

Judi 2 décembre 2021
à **14h30**

Ouvert à tous
Passé sanitaire requis

vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
0615974366

ilòys FONDATION
MAIRIE DE PLOUVORN
ars
CNSA

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenez : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brassero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

Mettez votre sens du contact et votre goût du numérique au service du commerce de proximité



Parcours de 399 heures
Dans la région Bretagne
à partir de décembre 2021



Inscrivez-vous à notre formation
E-COMMERÇANT

evocime

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN DISPOSITIF QUI S'ADRESSE AUX JEUNES DE 15 À 25 ANS

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 16 ans, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines

également. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.



Informations sur www.snu.gouv.fr

4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEUR DE SA CITOYENNETÉ



✓ Transmettre un socle républicain

✓ Renforcer la cohésion nationale

✓ Développer une culture de l'engagement

✓ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1
Séjour de cohésion obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département
- ✓ l'année qui suit la classe de 3^e

2
Mission d'intérêt général obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3
Engagement volontaire

- ✓ 3 mois minimum
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans